

Faten Ben Ahmed,

Candidate issue de la société civile – soutenue par le Parti socialiste et EELV - à l'élection législative pour la 8^{ème} circonscription de l'Essonne

A Vigneux-sur-Seine, le 29 mai 2017

Madame, Monsieur,

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour votre courrier et les enjeux qu'il soulève, lesquels reflètent parfaitement une des principales préoccupations des citoyens. En effet, bon nombre des habitants de la circonscription se trouvent en situation de précarité, une situation qui influe sur l'ensemble des aspects de leur vie, au premier rang desquels le logement. L'action de la SNL est, de ce point de vue, indéniablement positive.

Pour autant, c'est aux pouvoirs publics d'agir, en premier lieu, afin de garantir l'effectivité du droit au logement pour tous, y compris pour les ménages en situation de précarité. Elue députée, en tant que représentante du territoire, je ferai en sorte de rappeler aux communes leurs obligations, mais également leur responsabilité à l'égard de leurs administrés. Car certains ont tendance à l'oublier, à l'instar de Nicolas-Dupont Aignan, maire de Yerres, auquel l'Etat réclame 129 000 euros de pénalités en raison de la mauvaise gestion du parc HLM de la ville.

La problématique du logement de nos concitoyens ne saurait toutefois être réglée qu'à l'échelon local. Le Parlement doit intervenir pour permettre l'émergence des conditions nécessaires à favoriser l'accès à un logement et, plus encore, à un logement décent, pour tous. Ainsi, en tant que députée, je défendrai notamment les projets et propositions de loi ayant pour objectif de :

- Mobiliser des moyens supplémentaires en vue de la construction de logements sociaux ;
- Renforcer l'application de la loi SRU, notamment par le durcissement des sanctions pour les communes en déficit de logement social ;
- Œuvrer pour l'application du dispositif de garantie location mis en place par l'Etat pour rendre le droit au logement effectif pour tous tout en sécurisant les propriétaires ;
- Lancer un grand plan de rénovation des bâtiments, y compris des copropriétés et logements sociaux ;
- Accroître la transparence dans les procédures d'attribution des logements sociaux et remettre à plat l'ensemble de ces procédures pour davantage d'équité et une prise en compte de la situation des demandeurs ;
- Créer une interface unique pour ce qui concerne le logement social, publique ou privée, afin de faciliter les démarches des citoyens.

Dans le cadre de mon mandat de députée, je resterai bien entendu à l'écoute de mes concitoyens, les accompagnerai et défendrai au mieux leurs intérêts au Parlement.

Cordialement,

Faten Ben Ahmed